

**RÉPUBLIQUE  
FRANCAISE**DÉPARTEMENT  
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de  
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 12 Octobre 2022

Nombre Membres

En exercice : **22**Présents :  
**16 Titulaires**Pouvoirs :  
**4**Votants :  
**20 Pour**  
**0 Contre**  
**0 Abstentions**Date de la convocation :  
06 Octobre 2022**Délibération n°**  
**2022.10.36****L'an deux mil vingt-deux et le douze octobre**

A 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Yssingeaux sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

**Présents :** Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, Laurent MIRMAND, Jean-Michel EYRAUD, Bernard SOUVIGNET, Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Elisabeth ROYON, Didier PINOT, Frédéric GIMBERT, Michel JOUBERT.

**Absents représentés et ont donné pouvoirs :**

Paul BARD a donné pouvoir à Laurent MIRMAND  
André DEFAY a donné pouvoir à Jean-Michel EYRAUD  
Michel CHAPUIS a donné pouvoir à Michel JOUBERT  
Laurent BERNARD a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT

**Absents :** Laurent DUPLOMB et Roland LONJON.

**DESIGNATION DES DELEGUES POUR LE GAC**

Loire Forez Agglomération, la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, le SICTOM Velay Pilat, Saint-Etienne Métropole, la Communauté de Communes de Forez-Est et la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien ont constitué un groupement d'autorités concédantes, conformément aux dispositions de l'article L. 3112-1 du CCP pour la passation et l'exécution du Contrat.

Cette convention constitutive de groupement d'autorités concédantes a fait l'objet de délibérations concordantes de l'ensemble des Membres.

L'arrêté préfectoral n°BCT2/2022/61 du 31 mai 2022 autorisant l'adhésion de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, du SICTOM des Monts du Forez, du SICTOM Emblavez-Meygal, du SICTOM Entre Monts et Vallées et du SICTOM de la région Velay-Pilat au Syndicat Mixte pour le tri sélectif et le traitement des déchets ménagers et assimilés de la région de Monistrol-sur-Loire (SYMPTTOM) modifiant ses compétences et modifiant ses statuts, a acté le transfert de la compétence traitement des déchets ménagers et assimilés du SICTOM Velay Pilat au SYMPTTOM.

Compte tenu de ces évolutions, le SYMPTTOM doit désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour siéger au GAC.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** à l'unanimité M. Frédéric GIRODET et M. Frédéric GIMBERT titulaires et M. Denis THOUMY et M. Gilles KACZMAREK suppléants pour représenter le SYMPTTOM au sein du GAC.

**POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE**

**S.Y.M.P.T.T.O.M**  
17, Rue du Général de Chabron  
BP 20029  
43120 MONISTROL SUR LOIRE  
Tél : 04 71 75 57 57

Le Président

  
Jean-Paul LYONNET